



Commune de MARCHIN

APPEL A CANDIDATURES

La Commune de Marchin recrute pour le Centre de vacances :
du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024 :

Un/une coordinateur/trice et des moniteurs/trices

Conditions de participation du/de la coordinateur/trice :

- Âge minimum : 22 ans
- Titulaire d'un brevet de coordinateur (expérience pratique de 100h) ou d'un titre pédagogique (expérience pratique de 250h)

Conditions de participations des moniteurs/trices :

- Age minimum de 17 ans
 - De préférence possédant le brevet de moniteur (trice) pour enfants ET/OU titulaire d'un titre pédagogique.
- ➔ **Les candidat(e)s qui sont détenteurs d'un brevet d'animateur, les étudiants en pédagogie ainsi que les détenteurs d'un titre pédagogique sont prioritaires.**

Ce que nous vous offrons:

- Une expérience de vie avec des enfants et en équipe dans un cadre dynamique et sympa ;
- Un contrat de travail (étudiant/professionnel) à durée déterminée ;
- Une indemnité journalière de 100€ pour le coordinateur, pour les moniteurs brevetés : 75€ pour les moins de 21 ans et 80€ pour les plus de 21 ans, pour les moniteurs non-brevetés : 60€ pour les moins de 21 ans et 65€ pour les plus de 21 ans ;

Les candidatures doivent parvenir à l'Administration communale de MARCHIN, au plus tard, **le 22 mars 2024**, par pli simple, et doivent comprendre:

- Une lettre de motivation (merci de préciser vos disponibilités ainsi que vos desideratas)
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du brevet de moniteur/diplôme/attestation de formation en cours/reçue ;
- Un extrait de casier judiciaire – Modèle II ;
- Une copie de votre carte d'identité ;

- ➔ Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.
- ➔ Les candidats retenus devront participer **aux journées préparatoires le 10 mai 2024 (nouveaux) et le 11 mai 2024 (tout le monde).**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter: Géraldine Docquier-Service ATL-
085/27.04.45 ou extrascolaire@marchin.be